



Crédit d'impôt pour personnes handicapées (CIPH)

 **Soutien fédéral**


Finautonome



C'est quoi ?

- C'est un crédit d'impôt non remboursable, donc ça permet de réduire l'impôt à payer pour les personnes en situation de handicap ou leur proche aidant.
 - Une porte d'entrée sur les programmes.
-



Pour qui ?

- Personnes qui rencontrent des obstacles en lien avec des fonctions physiques, mentales, psychologiques et/ou sensorielles. Il faut que ces obstacles soient présents 90% du temps, c'est à dire à peu près toujours.
-



Combien ?

- Après calcul, ce crédit peut réduire l'impôt à payer jusqu'à 1 228 \$ par année pour les résidents du Québec et jusqu'à 1 470 \$ pour les résidents des autres provinces canadiennes.



Comment l'avoir ?

1 Étape 1 :

Remplir le **carnet de bord** de Finautonome pour détailler les obstacles dans la vie quotidienne.

2 Étape 2 :

Remplir la **partie A** du **formulaire T2201**.

3 Étape 3 :

Prendre rendez-vous avec un professionnel de la santé pour remplir la **partie B** du **formulaire T2201**.

4 Étape 4 :

Demander à un agent de Finautonome de vérifier le formulaire rempli avant de l'envoyer à l'Agence de revenu du Canada.

5 Étape 5 :

Envoyer la **partie A** et la ou les **parties B** remplies au centre fiscal le plus proche de chez vous ou en se connectant à « Mon compte » à l'Agence du revenu du Canada.

Conseils pratiques

- Il est possible de faire remplir le T2201 par plus d'un professionnel de la santé, si ce ne sont pas des médecins ou infirmières et infirmiers qui sont les seuls à pouvoir attester des obstacles dans toutes les activités de la vie quotidienne.
- Chaque professionnel doit remplir son propre formulaire.
- Il faut toujours faire des photocopies avant d'envoyer les formulaires T2201.



Avantage

L'admissibilité permet d'obtenir la reconnaissance de la situation de handicap pour tous les programmes du gouvernement fédéral qui s'adressent aux Personnes en situation de handicap.

Nous vous invitons à consulter la **Zone d'apprentissage** car l'admissibilité à ce programme est très importante et les astuces qui y sont présentées seront très utiles pour vos démarches.

1-833-866-7334

finautonome.org

